

209C0393
FR0000063737-FS0159

11 mars 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

AUBAY
(Euronext Paris)

Par courrier du 9 mars 2009, complété par un courrier du 10 mars, la société en nom collectif Capitalinvest (1) (54 avenue Hoche, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 mars 2009, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société AUBAY et ne plus détenir aucune action AUBAY.

Ce franchissement de seuils résulte de la dissolution de la société Capitalinvest.

(1) Détenue à parité par MM. Vincent Gauthier, Christophe Andrieux et Philippe Rabasse.